

Religion traditionnelle et gestion durable des ressources floristiques en Côte d'Ivoire

Le cas des Ehotilé, riverains du Parc National des Îles Ehotilé

François Malan Djah

Volume 9, Number 2, septembre 2009

Ville et Environnement : impacts et défis autour de la spécialisation et requalification des espaces urbains

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044095ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Malan Djah, F. (2009). Religion traditionnelle et gestion durable des ressources floristiques en Côte d'Ivoire : le cas des Ehotilé, riverains du Parc National des Îles Ehotilé. *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 9(2).

Article abstract

Ehotilé Islands emerge from the Aby lagoon, in the South-east Côte d'Ivoire. There were established to National Park on the Ehotilé people's initiative, supported by their traditional religion demonstrations. In a perspective of a co-management of this park, a first analysis of social and cultural foundation contributing to the conservation of natural resources is taking place. Thus, this work is a part of an ethnobotanical survey led in four Ehotilé villages. It shows that some aspects of Ehotilé religion (the function of *Komian*, the worship of *Nyango* and the sacred sites) have a perceptible impact on the conservation of plant resources. Despite the changes due to social pressures, this religion is still alive among Ehotilé people, and in our view, cannot be glossed over in the implementation of a policy of co-management of the Ehotilé Island National Park.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2009



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

RELIGION TRADITIONNELLE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES FLORISTIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : Le cas des Ehotilé, riverains du Parc National des Îles Ehotilé

François MALAN Djah, Ethnobotaniste, Enseignant-Chercheur UFR des Sciences de la Nature et Centre de Recherche en Ecologie, Université d'Abobo-Adjamé, Côte d'Ivoire Adresse : 08 Bp 109 Abidjan 08, République de Côte d'Ivoire. Courriel : malandfrancois@yahoo.fr

Résumé : Les îles Ehotilé émergent de la lagune Aby, au Sud-est de la Côte d'Ivoire. Elles ont été érigées en Parc National, sur l'initiative du peuple Ehotilé, initiative soutenue par des manifestations de sa religion traditionnelle. Dans une perspective de mise en place d'un système de cogestion de ce Parc, une première analyse des fondements sociaux et culturels, contribuant à la conservation des ressources naturelles est en cours. Ainsi, cette étude, volet d'une enquête ethnobotanique dans quatre villages Ehotilé, montre que, chez les Ehotilé, certains aspects de la religion traditionnelle (la fonction du *Komian*, le culte du *Nyango* et les lieux sacrés), ont un impact perceptible sur la conservation des espèces végétales. Malgré les mutations qu'elle subit face aux pressions sociales, cette religion est encore vivace chez les Ehotilé et ne saurait être, à notre avis, occultée dans la mise en place d'une politique de cogestion du Parc National des Îles Ehotilé.

Mots-clés : Religion traditionnelle, Ehotilé, Ressources floristiques, conservation, Parc National des Îles Ehotilé

Abstract: Ehotilé Islands emerge from the Aby lagoon, in the South-east Côte d'Ivoire. There were established to National Park on the Ehotilé people's initiative, supported by their traditional religion demonstrations. In a perspective of a co-management of this park, a first analysis of social and cultural foundation contributing to the conservation of natural resources is taking place. Thus, this work is a part of an ethnobotanical survey led in four Ehotilé villages. It shows that some aspects of Ehotilé religion (the function of *Komian*, the worship of *Nyango* and the sacred sites) have a perceptible impact on the conservation of plant resources. Despite the changes due to social pressures, this religion is still alive among Ehotilé people, and in our view, cannot be glossed over in the implementation of a policy of co-management of the Ehotilé Island National Park.

Keywords: Traditional religion, Ehotilé, floristic resources, conservation, Ehotilé Island National Park.

Introduction

Le Parc National des Îles Ehotilé fait partie des rares aires protégées au monde dont l'initiative du classement émane des populations riveraines¹. Cette initiative, officiellement, a été prise pour protéger des vestiges archéologiques et surtout pour revaloriser l'histoire et la culture des Ehotilé, mises sous le boisseau, pendant près de deux siècles d'annexion. Le classement des îles Ehotilé en parc a été, en fait, l'aboutissement d'une

renaissance historique et culturelle initiée et conduite par les acteurs de la religion traditionnelle.

En Côte d'Ivoire, après le constat d'échec des anciennes méthodes de conservation, la cogestion des aires protégées se présente actuellement comme une expérience prometteuse. Le succès de ce processus repose sur une identification pertinente des acteurs et des ressources à cogérer. Pour le rôle majeur qu'elle a joué dans l'histoire du classement du Parc National des Îles Ehotilé, la religion traditionnelle Ehotilé² devrait constituer un élément clé dans ce processus de gestion participative.

Après une présentation des grands traits de ce peuple et de sa religion, notre approche visera à présenter les fondements de certains cultes qui ont une incidence sur la conservation des ressources naturelles en général et des ressources floristiques en particulier, puis nous ferons une analyse de l'évolution récente de ces pratiques pour savoir si elles peuvent effectivement constituer un socle, comme par le passé, pour la gestion des ressources naturelles du Parc. Cette étude constitue l'un des volets d'une enquête ethnobotanique réalisée de 2005 à 2007 dans les villages

Référence électronique

François Malan Djah, « Religion traditionnelle et gestion durable des ressources floristiques en Côte d'Ivoire : Le cas des Ehotilé, riverains du Parc National des Îles Ehotilé », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 9 numéro 2, 2009, [En ligne], mis en ligne le 22 septembre 2009. URL : <http://vertigo.revues.org/index8661.html>.

¹ Quelques cas similaires sont connus en Amérique du Nord (Parc National de Vuntut et Gwaii Haanas National Park Reserve au Canada), en Amérique latine (Wirikuta Sacred Natural Site au Mexique, Kaa Iya Del Gran Chaco National Park en Bolivie). En Afrique, le Katavi National Park (Tanzanie) fait partie des rares exemples.

² S'écrit souvent « éotilé »

Ehotilé de la rive ouest de la lagune Aby (Etuessika, Mélékougro, Ngallwa et Assomlan).

Localisation du Parc National des Iles Ehotilé

Le Parc National des Iles Ehotilé (figure 1) émerge de la lagune Aby, au Sud-est de la Côte d'Ivoire, entre 3°16'43" et 3°18'52" de longitude Ouest et 5°9'45" et 5°11'12" de latitude Nord. Il est composé de 6 îles couvrant une superficie totale de 550 ha. Il s'agit de : Assokomonobaha ou Assoko (327,5 ha), Baloubaté (75 ha), Méha (45 ha), Nyamouan (47,5 ha), Elouamin (22,5 ha) et l'île sacrée Bosson-Assoun (32,5 ha). La flore est diversifiée et se singularise surtout par une présence importante de taxons prioritaires pour la conservation (Malan *et al.*, 2007).

Les Ehotilé et leur religion traditionnelle.

Vers le début du XVI^e siècle, un peu plus tôt que les autres peuples Akan, les Ehotilé, en provenance de l'actuel Ghana, s'installent sur les îles émergeant à l'embouchure de la lagune Aby. Cette antériorité par rapport aux autres peuples de la région (Essouma, N'zima et surtout Sanwi) est affirmée à travers un mythe d'origine bien connu qui situe leur origine dans les profondeurs de la lagune Aby.

Après leur installation, les Ehotilé, exclusivement pêcheurs, accueillent, successivement, les Efié puis, les Issynois, ce que rapporte le Père G. Loyer³, qui séjourna à Assoko de juin 1701 à mars 1703. Les Issynois, agriculteurs, prêtent main forte aux Ehotilé pour chasser les Efié, devenus trop méprisants, au goût des Ehotilé. Après la fuite des Efié, les Yssinois prennent les terres vacantes et s'y établissent. Ils font d'Assoko, leur capitale. Celle-ci devient rapidement un important centre d'échanges commerciaux entre peuples d'économies complémentaires (sel du littoral contre l'or venu des zones forestières plus au nord-est) et avec les marchands européens (Perrot, 1982 ; Niangoran-Bouah, 1984). Dans la première décennie du XVII^e siècle, des guerriers Anyi (Sanwi) fondent la ville de Krinjabo. Dans leur conquête de la bordure occidentale de la lagune, ils attaquent Monobaha, en 1725, comme l'attestent les archives des marchands européens (Perrot, 2008). Les Sanwi, mieux organisés et plus armés, viennent facilement à bout des insulaires.

A la suite de cette défaite, certains Ehotilé prennent la fuite vers l'ouest et fondent Vitré. Les autres sont installés par les vainqueurs à l'embouchure de la Bia (Bianou) pour servir d'avant-garde contre les N'zima. Pour briser toute volonté de rébellion chez les vaincus, les Sanwi les soumettent à une telle entreprise de déculturation, que la langue Ehotilé a été abandonnée au profit de l'Anyi. Ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle, que les Ehotilé obtiennent la permission de leurs maîtres

Sanwi de quitter l'avant-poste de Bianou pour créer leurs actuels villages sur le rivage de la lagune Aby. Au début des années soixante, suite à une tentative de sécession, le Sanwi, dominateur des Ehotilé est sévèrement réprimé par le nouvel Etat indépendant de Côte d'Ivoire. L'éclipse du Sanwi de la scène politique nationale qui s'en suit a pour conséquence immédiate la « renaissance » de l'histoire Ehotilé (Perrot, 1988a), conduite par les premiers acteurs de la religion traditionnelle (Chefs de lignage, sacrificateurs, *Komian*⁴, etc.).

Chez les Ehotilé, la religion traditionnelle, comme nous le montrerons plus loin, contrôle, en grande partie, les systèmes sociaux et constitue une importante source d'enrichissement et de puissance (Perrot, 1993). Cette religion a résisté à l'usure des siècles et aux nombreuses tentatives de destruction entreprises par les religions révélées ou syncrétiques.

En effet, en Côte d'Ivoire, les premiers contacts avec le christianisme se sont établis au XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV sur l'île Assoko, zone de résidence et d'activités des Ehotilé (Zinsou, 1976). Ce peuple a donc été parmi les premiers à être en contact avec la religion chrétienne qui était fermement opposée aux institutions religieuses locales.

Pourtant, trois siècles plus tard, le peuple Ehotilé est resté l'un des peuples lagunaires les plus attachés à ses pratiques religieuses alors que, partout ailleurs en Basse Côte d'Ivoire, la religion traditionnelle a été balayée par le puissant courant provoqué par la prédication du Prophète Harris. La « révolution religieuse et culturelle » que Perrot annonçait en 1985⁵ n'a eu que l'effet d'un feu de paille. En témoigne l'image de désolation que présentent aujourd'hui les *kuku*⁶ du prophète Gbahié dans les villages Ehotilé.

⁴ Comme Duchesne (1996), nous préférons les termes akan de *Boson* et *Komian* à ceux de « génie » et « féticheur » qui ne rendent pas compte de toute la profondeur des réalités locales. Le terme de *Komian* peut se traduire par « possédé-devin-guérisseur-initié au culte des boson ».

⁵ Après le passage du prophète Koudou Jeannot dit Gbahié, en 1985, Perrot sonnait (presque) le glas de la religion traditionnelle éhotilé (voir Perrot, 1988b).

⁶ Il s'agit d'une sorte de sanctuaire quadrangulaire abritant la « puissance » du prophète. Il servait de lieu d'office à ses adeptes et surtout de lieu de jugement des « sorciers ».

³RP Godefroy LOYER (1714). Relations du voyage au Royaume d'Yssiny, Côte d'Or, Païs de Guinée, en Afrique.
<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k86203n>>

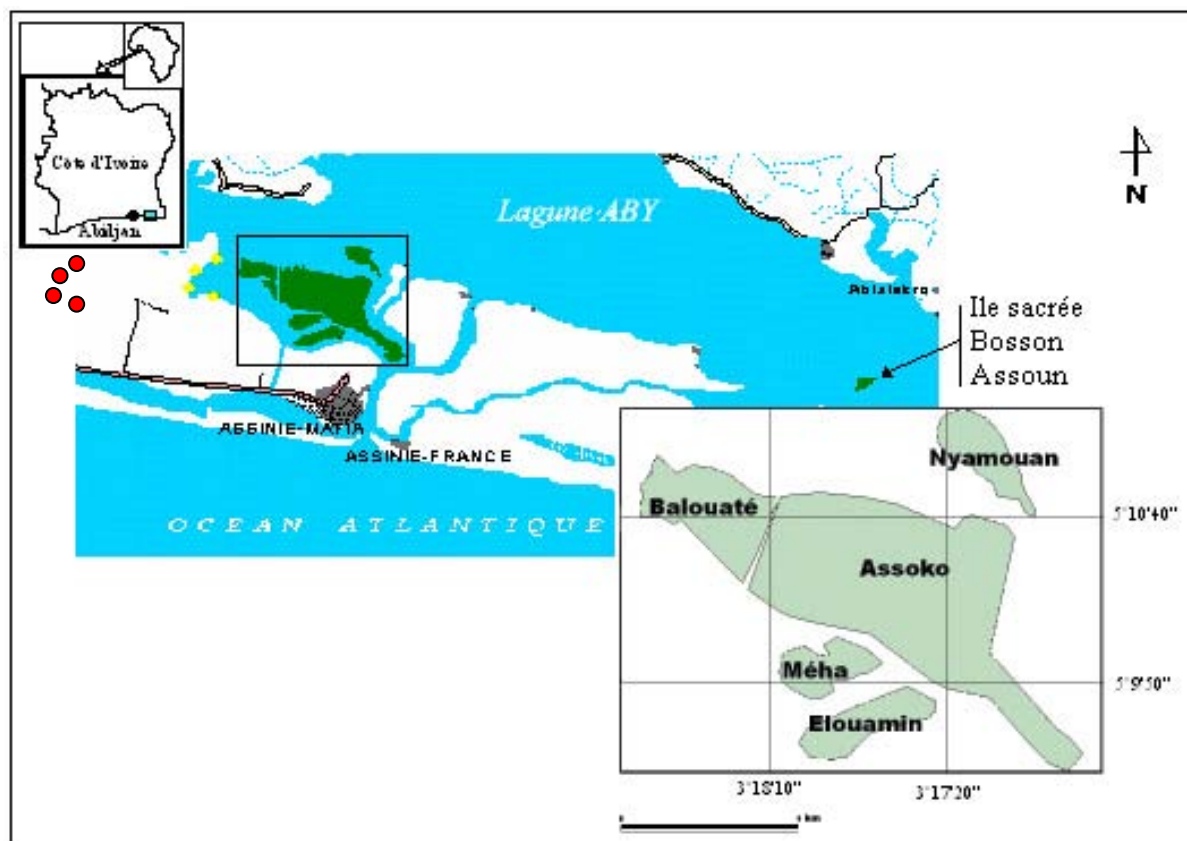


Figure 1. Localisation du Parc National des Iles Ehotilé. Les 6 îles du parc sont représentées en vert foncé. L'encadré présente les 5 îles accessibles (non sacrées). Les points rouges représentent les 4 villages de l'enquête ethnobotanique (du sud au nord : Etuessika, Mélékrou, N'galwa et Assomlan).

La religion Ehotilé repose sur un réseau complexe de cultes. Chaque culte est pratiqué dans un cadre social bien défini : le lignage, le village, la famille conjugale, la plus petite « cellule » de pratique religieuse étant l'individu. Les *Boson*, « puissances créées par Dieu pour être des intermédiaires entre lui et les hommes », occupent une place importante dans le système de croyances des peuples Akan (Duchesne, 1996) en général, et des Ehotilé, en particulier (Perrot, 1993). L'influence de la religion traditionnelle est si forte que lorsqu'une personne constate un fait inhabituel, une maladie persistante ou récurrente malgré des soins suivis (médecine moderne ou traditionnelle) le dernier recours est la consultation d'un *Komian*. Celui-ci « appelle » les *Boson* qui lui révèlent l'origine du mal-être (malédiction lancée par une personne mécontente, omission de rituels, non respect d'interdits, etc.). Pour résoudre le problème, des indications sont données par le *Komian* et des offrandes sacrificielles sont faites aux « entités invisibles protectrices ». L'importance de l'offrande est à la mesure de l'offense (Hill, 2005). Aujourd'hui, le culte individuel se pratique de moins en moins, mais la vie religieuse dans les villages Ehotilé, n'en demeure pas moins intense. Comme le relevait Perrot (1988a et 1988b), suivant le calendrier religieux Ehotilé, la « porte des *Boson* » s'ouvre généralement en décembre, pour se fermer en avril. Cette saison religieuse a pour

point culminant, la célébration en série des *Boson* qui assurent la protection de toute la communauté Ehotilé. Les festivités rituelles en l'honneur de *Boson* Assoun (qui ferment la saison religieuse) sur l'île qui porte son nom, mobilisent particulièrement les Ehotilé.

La religion traditionnelle chez les Ehotilé est au cœur des systèmes sociaux, mais elle sous-tend également les systèmes de gestion des ressources naturelles

La religion traditionnelle et la conservation des ressources naturelles

Selon Perrot (1993), jusqu'à une époque très récente (deuxième quart du XXe siècle) les Ehotilé ne pratiquaient que la pêche, activité organisée et gérée par le pouvoir lignager. L'efficacité de la réglementation était garantie par des interdits religieux, chaque aire de pêche collective étant placée sous l'égide d'un *Boson*. Quiconque enfreignait un interdit encourrait les représailles du *Boson* tutélaire.

Les années 80 ont été marquées par une baisse drastique de la production en lagune Aby (Angaman, 1999 ; Verdeaux, 1989).

Cette crise sans précédent a occasionné la fermeture de la pêche et des remous sociaux (agression physique des pêcheurs allogènes et même des agents de l'Etat chargés de contrôler les activités de pêche). Lors des conversations « informelles » les populations soutiennent que l'appauvrissement de la lagune était une punition des *Boson* face au non respect grandissant des interdits religieux qui régissaient les activités de pêche. Le rôle de la religion traditionnelle a été implicitement reconnu lors des tentatives de restructuration et de redynamisation de la pêche entreprises par les autorités étatiques les années qui ont suivi ces événements.

En effet, il a été recommandé, entre autres, un rôle plus accru du pouvoir lignager (indissociable du culte des *Boson* et des ancêtres) dans la gestion des activités de pêche (Angaman, 1999).

Cet exemple montre à quel point la religion traditionnelle, à travers surtout le culte des *Boson*, tient encore une place importante au sein des populations. A en croire certains, les *Boson* sont capables de « cacher » les poissons jusqu'à ce que les hommes deviennent plus respectueux des interdits et autres règles établis par leurs ancêtres. La religion traditionnelle contribue également, de manière moins active certes, à la conservation de la diversité floristique, à travers la fonction même du *Komian*, le culte du *Nyango* et les forêts sacrées.

Le Komian et la plante : l'arbre et l'écorce

Suivant Duchesne (1996), un *Komian* est un prêtre ou une prêtresse initié selon les rites d'un ordre et qui incarne les *Boson* auxquels il rend un culte durant les séances publiques de divination. Pour ce que nous constatons, le *Komian* se situe certes « dans la sphère de protection de la vie » mais, il a également une fonction non négligeable de « rétablissement de la santé ». Au sens de l'OMS, un guérisseur traditionnel est une personne reconnue par sa communauté pour sa compétence à procurer des soins médicaux aux moyens de substances végétales, animales ou minérales ou d'autres méthodes basées tant sur des aspects sociaux, culturels et religieux que sur des connaissances, attitudes et croyances qui prévalent dans la communauté, concernant le bien-être physique, mental ou social et la causalité de la maladie. Le *Komian* entre bien dans cette définition.

Chez les Ehotilé, comme chez tous les Akan, la fonction de *Komian* est indissociable de celle de guérisseur. Cette dernière activité est d'ailleurs observée comme la « couverture » dont se servent des chrétiens « convertis » sollicitant toujours les services des *Komian*. Dans notre zone d'étude, trois guérisseurs sur cinq, reconnus comme tels par leur communauté, sont des *Komian* ayant acquis, par héritage ou grâce aux *Boson* (au cours de leur initiation) une large connaissance des plantes qui guérissent.

Au-delà des emplois dans la médecine traditionnelle courante, les plantes occupent une place primordiale dans les cultes de la religion traditionnelle et les croyances. Elles trouvent leur pleine

importance dans les rites de purification. Ainsi, dans la société Ehotilé, comme dans toute l'aire culturelle Akan, la tige feuillée de l'*anyan* (*Costus afer* Ker Gawl.) est utilisée dans les rites funèbres pour « tirer » et faire partir, du village, l'âme du défunt (Perrot, 2002). Cette plante intervient également dans les rites de protection contre les fléaux à venir, car elle empêche, selon les croyances, le malheur de passer (Duchesne, 1996). Dans ces mêmes rites, la tige feuillée du *sufian* (*Sparganophorus sparganophora* L.) sont utilisées pour répandre l'eau lustrale ou le sang du sacrifice.

Il existe, ainsi, un certain nombre de plantes qui sont l'apanage des *Komian*. Lors de notre enquête sur l'utilisation des plantes par les Ehotilé (Malan, 2008), l'indication, assez opaque, de « *Komian ayire* » (médicament de *Komian*) a été donnée par nos informateurs pour signifier, sans précision pour des non initiés, qu'une plante est utilisée à des fins magico-religieuses. Le tableau 1 donne une liste de plantes recommandées par les *Komian* dans le cadre de la protection familiale ou individuelle contre les mauvais sorts et les actions des malveillants occultes, appelés communément « sorciers ».

Par exemple, avant un déplacement (funérailles, fêtes, etc.), il est recommandé de mâcher une tige de *Ocimum gratissimum* qu'il faut ensuite cracher trois fois à gauche et trois fois à droite. Cette précaution prise, toute personne qui nourrirait de mauvaises intentions à votre égard, vient spontanément en public confesser ses projets néfastes. Un pied de *Jatropha gossypifolia*, planté dans la cour, aurait le pouvoir d'éloigner les foudres (surtout celles d'origine non naturelle). Contre les sorciers, quelques gouttes de la sève de *Entada rheedei*, ajoutées à l'eau de bain des enfants leur offrirait une protection efficace.

La connaissance et la culture des plantes pour un usage thérapeutique ou d'ordre symbolique confèrent un aspect particulier aux résidences des *Komian*, acolytes ou sacrificateurs. En effet, leurs cours ou leurs arrière-cours se distinguent généralement de celles des autres habitations par la présence de jardins de densités diverses et d'arbres allochtones domestiqués dont plusieurs remplissent la fonction de *Nyango*.

Le culte du Nyango

Le culte du « *Nyango* » tient une place de choix dans la religion Ehotilé. Le *Nyango* est un arbre que l'on plante quand une femme a mis au monde un huitième (*Nyamkè*), un neuvième (*Nyangoran*), un dixième enfant (*Brou*) ou encore des jumeaux (*N'dah*).

Quand l'année nouvelle arrive (suivant le calendrier traditionnel), les branches sont coupées jusqu'au tronc qui est blanchi de kaolin (figure 2). La cuvette placée à sa fourche est momentanément déposée sur le sol puis, un mouton est sacrifié en faveur de l'enfant qui, maquillé de kaolin et vêtu de percale, est aussi blanc que son *Nyango* (Perrot, 1988b).

Tableau 1. Plantes à usage médico-magique ou liturgique chez les Ehotilé.

Plante	Indication	Partie utilisée
<i>Ageratum conyzoides</i> L.	Protection contre les mauvais sorts	Feuille
<i>Cola lateritia</i> var. <i>maclaudi</i> (A.Chev.) Brenan & Keay	Protection contre les mauvais esprits	Feuille
<i>Cola nitida</i> (Vent.) Schott & Endl	Maquillage des <i>Komian</i>	Graine (noix)
<i>Costus afer</i>	Rite de purification	Tige feuillée
<i>Dioscorea smilacifolia</i> De Wild.	Protection contre les sorciers	Tige
<i>Entada rheedei</i> Spreng.	Protection contre les sorciers	Exsudat
<i>Jatropha gossypifolia</i> L.	Paratonnerre	Plante entière
<i>Milicia excelsa</i> (Welw.) C.C.Berg	« Plante de <i>Komian</i> »	Exsudat
<i>Musa paradisiaca</i> L.	Protection contre les sorciers	Plante entière
<i>Musanga cecropioides</i> R.Br.	Bois de préparation des recettes mystiques	Tronc
<i>Nymphaea lotus</i> L.	Rite de purification (funérailles)	Feuille
<i>Ocimum americanum</i> L. var. <i>americanum</i>	Rite de purification (funérailles)	Feuille
<i>Ocimum gratissimum</i> L.	Protection contre les mauvais sorts	Tige
<i>Platynerium stemaria</i>	« Plante de <i>Komian</i> »	Plante entière
<i>Sesamum radiatum</i> Schumach. & Thonn.	Maquillage des <i>Komian</i>	Feuille
<i>Sparganophorus sparganophora</i>	Rite de purification	Tige feuillée
<i>Tamarindus indica</i> L.	Protection contre les sorciers	Plante entière



Figure 2. *Nyango* (*Newbouldia laevis*) dans une cour Ehotilé. Les branches ont été coupées jusqu'au tronc. La cuvette est bien visible au dessus.

Trois taxons spécifiques sont utilisés comme *Nyango* : *Baphia nitida* Lodd., *Jatropha curcas* L. et *Newbouldia laevis* (P.Beauv.) Seem. ex Bureau. Ce sont des plantes peu exigeantes, à la croissance facile et rapide. Ces arbres se rencontrent dans presque toutes les cours (figure 3).

Selon certains parents, l'espèce a été révélée après consultation d'un *Komian*. Pour d'autres, par contre, une bouture (parmi les trois espèces) est mise en terre sans consultation préalable. La croissance de l'arbre signifie qu'une alliance est scellée entre le *Nyango* et l'enfant. Dans le cas contraire, une autre espèce est plantée. Mais, comme le montre la figure 4, *Newbouldia laevis* est, de loin, l'arbre le plus rencontré.

Les fondements et l'évolution du culte du *Nyango* : vers la fin d'un culte séculaire ?

Chez les Anyi, le dixième enfant et les jumeaux, à un degré moindre, les huitième et neuvième enfants, sont les témoins de la vitalité de la communauté, de la plénitude de vie obtenue grâce à la bénédiction des ancêtres (Duchesne, 1998 ; Eschlimann, 1971). Donner la vie à dix enfants est le signe d'une grande prospérité ; accueillir des jumeaux correspond à une explosion de vie dans la famille. La meilleure façon de marquer sa reconnaissance aux

ancêtres est de les vénérer à travers la célébration de leurs traces dans la communauté. Se dérober à ce devoir compromet la vie de l'enfant qui peut agir sous l'effet des entités oubliées et donc mécontentes de façon irrationnelle ou même mourir. Ainsi, à sa naissance, soit un autel est érigé (Duchesne, 1996), soit un espace dans la chambre est réservé (Eschlimann, 1971) ou encore, comme chez les Ehotilé, un *Nyango* est planté.

Allou (2006) affirme que le terme *Nyango* signifie « marque de Dieu ». Selon cet auteur, le huitième et le neuvième enfant dans l'ordre de naissance ainsi que les jumeaux sont appelés *Nyango ma*, c'est-à-dire, les « enfants qui portent la marque de Dieu ». Ils sont vus comme des enfants ayant une âme pure. Aussi, enfouit-on un peu d'or dans le sol des cours avant d'y planter l'arbre du *Nyango* (Perrot, 2008)

L'utilisation d'un végétal par les Ehotilé, au lieu d'un autel de pierre ou de terre, n'est pas fortuite. En effet, chez les peuples africains, toutes les composantes de la nature possèdent un certain degré de force de vie. Les plantes en auraient plus que les roches (Roussel, 1994) et sont, par conséquent, les marqueurs privilégiés du lieu de communication avec les entités vénérées.

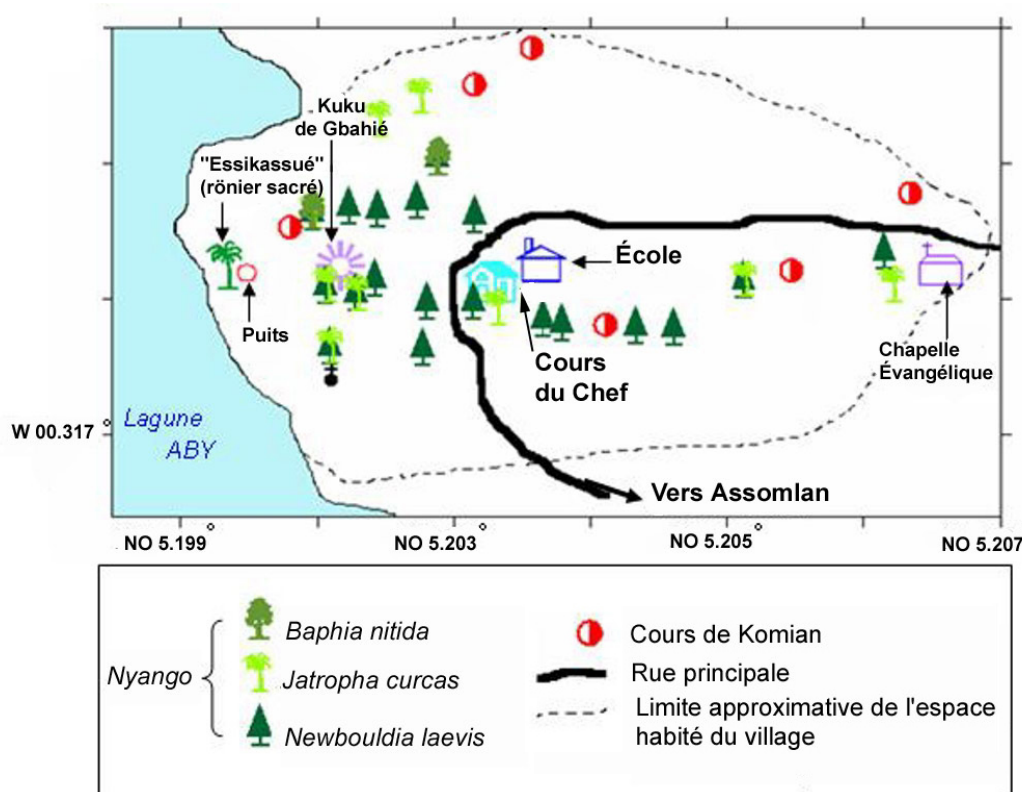


Figure 3. Localisation des *Nyango*, des cours de *Komian* et autres sites religieux de Mélékouro.

Ainsi, existe-t-il dans la flore forestière quelques arbres possédant une « force » intrinsèque que seuls des initiés peuvent utiliser à des fins souvent maléfiques. Tel est le cas de l'Iroko (*Milicia spp.*), de l'Okoubaka (*Okoubaka aubrevillei* Pellegr. et Normand) - que l'on ne montre jamais du doigt !- ou encore du *Ku-tanhan-tu* (*Trichilia tessmannii* Harms), l'arbre des « esprits » des Oubi, peuple riverain du Parc National de Taï (Malan, 2002). Ces arbres, quelque soit l'endroit où ils se trouvent (spontanés ou introduits), sont craints, voire évités.

Newbouldia laevis, *Jatropha curcas* ou *Baphia nitida* ne sont pas considérés par les Ehotilé comme étant des arbres « forts » même si quelques faits montrent qu'ils ne figurent pas inutilement dans le culte. Par ailleurs, Juhé-Beaulaton et Roussel (2002) ont également remarqué la prépondérance de *Newbouldia laevis* parmi les plantes liturgiques du culte vodou dans l'aire culturelle Aja-Tado (Sud du Bénin et du Togo). Chez les Ehotilé, quelques *Nyango* dont les propriétaires ne reviennent plus au village depuis de longues années ne sont plus adorés et sont donc sans entretien. Pourtant, personne (chrétien ou non) n'ose toucher aux branches envahissantes de ces *Nyango* qui créent des « micro-forêts » dans les cours (figure 4, par exemple).



Figure 4. *Nyango* abandonné dans un village Ehotilé. Le « propriétaire » ayant quitté le village depuis un long moment, personne n'ose toucher à l'arbre (*Newbouldia laevis*).

Comme le relève Hallé (1996), les arbres issus de ces plantations involontaires peuvent constituer une grande partie de la végétation des villages ou sites d'activités anciens. Ainsi, au cœur de la forêt de l'île Nyamouan, il existe un îlot monophytique de *Dracaena fragrans*⁷, espèce que nous avons rencontrée uniquement sur cette île. Cet îlot s'est développé à partir d'une ancienne pratique culturelle des Ehotilé qui consiste à planter à chaque extrémité de l'axe de la tombe, une bouture de *Dracaena fragrans* (Polet, 1983).

⁷ Contrairement à ce qu'a écrit Polet (1983 et 1988), le *Dracaena* de Nyamouan est bien *Dracaena fragrans* et non *D. arborea*.

La présence de cet îlot monophytique prouve que planter du *Dracaena* a été une pratique systématique pendant toute la durée de l'utilisation de cette nécropole (Polet, 1988). Aujourd'hui, à l'exception du cimetière des patriarches du lignage des Boïné, à proximité d'Eplemlan où réside le Chef Suprême actuel des Ehotilé, cette pratique a disparu chez les Ehotilé. Toute production culturelle, comme le relève DUCHESNE (1996), pour les Anyi, s'inscrit dans le temps et évolue.

L'existence d'un autre type de *Nyango* montre, d'ailleurs, que la plante n'est pas un élément inamovible, dans le culte du *Nyango*, contrairement à la petite cuvette. En effet, en lieu et place d'une espèce végétale, il est érigé une simple tige en béton sur laquelle est posée la cuvette. Chez d'autres groupes de l'aire linguistique Anyi (Anyi-Bona, Anyi-Morofoué) qui rendent un culte au dixième enfant et aux jumeaux, le végétal n'est pas un élément fondamental contrairement au vase en terre cuite ou à la petite cuvette qui constituent l'autel du culte (Duchesne, 1998 ; Eschlimann, 1971).

En outre, les difficultés économiques aidant, la jeune génération accorde moins d'importance à ce culte. La tendance actuelle des jeunes ménages étant à l'espacement des naissances, peu d'enfants, à l'exception des jumeaux, sont éligibles au *Nyango*. Ce culte se restreint de plus en plus aux principaux acteurs (*Komian* et collaborateurs proches, sacrificateurs, etc.) de la religion traditionnelle.



Figure 5. *Nyango* dans une cour Ehotilé. Entre deux périodes d'adoration, l'arbre remplit une fonction de plante d'ornement.

Toutefois, le culte du *Nyango* à notre avis, ne saurait être occulté dans une politique de gestion durable des ressources naturelles. En effet, il est admis, aujourd'hui, qu'une gestion durable de ces ressources repose sur une approche écosystémique, c'est-à-dire, intégrant nécessairement les contextes économique, social et surtout, culturel des populations locales (Unesco, 2000). Le culte du *Nyango* témoigne de la conception Ehotilé de l'arbre qui,

outre ses services courants (nourriture, bois de chauffe, médicament, etc.) est utilisé comme marqueur et signe de présence d'entités (ancêtres, *Boson*) vénérées, garantes du bien-être individuel et communautaire.

Par ailleurs, les arbres utilisés dans le culte du *Nyango*, au-delà de toute considération religieuse, remplissent une fonction ornementale, donnant ainsi un aspect original aux villages Ehotilé (figure 5). L'univers des plantes d'ornement, en Côte d'Ivoire, étant à 77% dominé par des taxons allogènes (Aké-Assi *et al.*, 2007), l'originalité des villages Ehotilé est conférée par la présence remarquable - du fait du culte du *Nyango* - des taxons autochtones.

La religion traditionnelle et la préservation d'écosystèmes : les sites sacrés

De façon générale, les sites sacrés africains remplissent plusieurs fonctions dont les plus importantes sont les fonctions militaires, socioculturelles et religieuses. Chez les Ehotilé, la fonction religieuse est la plus importante à tel point que l'accès et la gestion de ces lieux sont réglementés par les pouvoirs religieux.

A la périphérie du Parc National des Iles Ehotilé existe un réseau complexe de sites sacrés identifiés par le nom du *Boson* qui y réside (figure 6). Ce site peut être un arbre isolé (*Esikasué*, rônier sacré de Mélékroukro), un puits (*Moléba*, à Akounougbé) une forêt (*Boson Asémalan*, à Eplémilan, *Boson Elijé* à Mélékroukro) ou une île entière (l'île Ahossan, entre Mélékroukro et Etuossika, l'île Boson Assoun, au large de Mbratty).

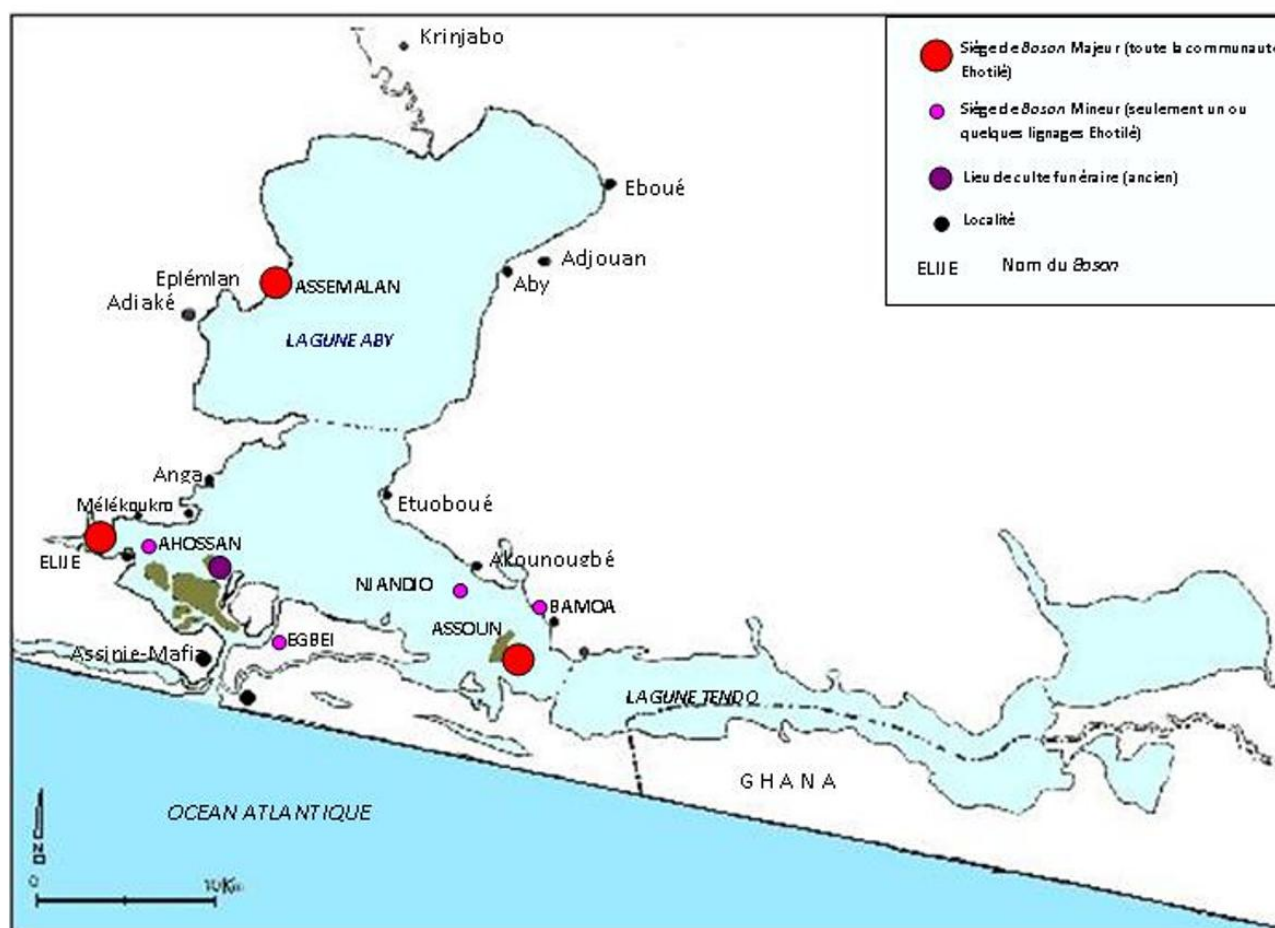


Figure 6. Localisation de quelques sites sacrés Ehotilé autour du Parc National des Iles Ehotilé (en vert.) (D'après Perrot, 1989 et 2002, modifié)

Le développement de l'agriculture a entraîné une dégradation rapide du secteur littoral. A l'heure actuelle, les îlots forestiers sacrés et quelques zones marécageuses non exploitables pour les cultures de palmiers, d'hévéa ou de cocotiers, constituent les seules réserves forestières en pays Ehotilé. Ces espaces sacrés sont à l'abri des menaces anthropiques telles que, les friches et l'exploitation du bois et autres produits forestiers. Comme le relevait Loyer, au début du XVIII^e siècle, « *si quelqu'un était assez téméraire pour [y] couper [un arbre], il n'y aurait point de vie à espérer pour lui.*⁸ ».

Ces espaces peuvent constituer un refuge pour la flore. Par exemple, sur un itinéraire de 80 m environ, dans une partie de la forêt sacrée Elijé⁹, nous avons recensé 60 espèces végétales. Parmi ces espèces, *Albertisia cordifolia* (Mangenot et Miège) Forman, *Leptoderris miegei* Aké Assi et Mangenot, *Copaifera salikounda* Heckel sont classées rares et endémiques Ouest africaines (Holmgren *et al.*, 2004). L'île Bosson Assoun, que nous avons seulement approchée, paraît être un sanctuaire inviolé et respecté.

Les sites sacrés Ehotilé : sanctuaire de biodiversité ou sanctuaire symbolique ?

L'importance des sites sacrés dans la conservation des écosystèmes et de la diversité biologique a été abondamment abordée par les spécialistes de la gestion des ressources naturelles. Certains (Kokou et Sokpon, 2006 ; Tchouamo, 1998 ; Wangari, 1996) se basant sur la qualité et la richesse spécifique de ces lieux, affirment que les sites sacrés sont de véritables sanctuaires de biodiversité. La sacralisation de sites constituerait donc une stratégie efficace à inclure dans les processus de gestion moderne des ressources naturelles.

D'autres, par contre (Garcia *et al.*, 2006 ; Juhé-Beaulaton et Roussel, 2002), soutiennent que la sacralité de ces espaces ne préjuge pas de leurs valeurs patrimoniale ou environnementale. En effet, d'une part, ce ne sont pas les éléments de la nature en tant que tels qui sont l'objet du culte, mais les créatures invisibles qui les habitent (Duchesne, 2002). D'autre part, la nature des espaces sacrés ne reflétant pas toujours la biodiversité locale, il convient d'être prudent face aux politiques qui visent à inclure ces « réserves informelles » dans les dispositifs de conservation de la biodiversité.

Pour notre part, nous observons chez les Ehotilé que la « force » d'un arbre ou de tout autre bien sacré provient de la croyance partagée dans le *Boson* qui l'habite. Tant que celui-ci est craint et vénéré, son habitat jouit d'une protection solide. Le *Boson* peut

abandonner son siège, suite à une offense grave. Son départ signifie alors séries de crises et de malheurs qui entraîneraient un malaise général au sein de la communauté. Un tel scénario n'étant pas souhaitable, celle-ci se mobilise pour le respect des espaces qui portent le sceau du sacré. Ainsi, même si la conservation n'est pas l'objectif premier de la sacralisation d'un site, la présence d'un *Boson*, redouté par la communauté confère une protection efficace aux ressources naturelles du lieu sacré.

L'action du sacré peut se constater de façon claire en observant l'état de dégradation des différentes îles du parc. Les îles Méha et Elouamin (qui ne sont pas sacrées) sont fortement agressées. La mangrove y est dévastée pour le fumage de poisson contrairement à l'île Bosson Assoun, qui est respectée et paraît intacte. Le respect du lieu est lié à la croyance toujours partagée dans le *Boson*.

Chez certaines populations où les ressources naturelles sont « gérées » par le religieux, la percée des religions monothéistes, la rareté des terres cultivables et la modernisation croissante et irréversible mettent à mal les stratégies traditionnelles souvent rigides et opaques (Kokou *et al.*, 2005). Mais, les Ehotilé ont résisté pendant plus de trois siècles aux différentes vagues d'évangélisation et d'éradication de leur religion. Le grand nombre de *Komian* en activité, que nous avons rencontré dans les villages et la ferveur populaire qui accompagne, aujourd'hui encore, les rites de célébration des *Boson*, prouvent que la religion traditionnelle Ehotilé a encore une forte assise.

Par ailleurs, au-delà des questions spirituelles, le culte des *Boson* est représenté une ressource économique, comme le montre Perrot (1993). Les lignages, en effet, tirent une partie de leurs revenus des droits (en espèces ou en nature) qu'ils prélèvent sur les pêcheries qu'ils contrôlent par l'intermédiaire de leur *Boson* protecteur. Le culte rendu à ce *Boson* est lui-même source de profits. La cérémonie annuelle célébrée en l'honneur de celui-ci par le lignage, pendant laquelle des vœux et des prières sont portés au *Boson*, n'est pas destinée aux seuls membres du lignage, mais ouverte à tous ceux qui sont présents. Une fois les vœux exaucés, les promesses qui les accompagnaient sont tenues, et les dons annoncés sont faits (moutons et argent). Le succès d'Assoun et l'extension de son influence à l'extérieur du monde Ehotilé sont notoires. Ce *Boson* a conféré particulièrement aux Boakru (lignage en charge de son culte) une puissance et une place prééminente parmi les sept lignages Ehotilé.

Les acteurs de la religion traditionnelle Ehotilé n'ont pas que contribué à préserver des îlots forestiers. Ils ont été à l'origine du processus, unique en Côte d'Ivoire, qui a abouti au classement de quelques îles de la lagune Aby en parc national.

⁸ RP Godefroy LOYER (1714). Relations du voyage au Royaume d'Yssiny, Côte d'Or, Pais de Guinée, en Afrique. P.274

⁹ Il nous a été autorisé une seule visite, loin du cœur de la forêt où sont exposés les objets cultuels. La visite de l'île sacrée Boson Assoun ne nous a pas été accordée.

Le rôle de la religion traditionnelle dans la création du Parc National des Iles Ehotilé

Le Parc National des Iles Ehotilé, comme nous le soulignons en introduction, fait partie des rares aires protégées au monde, dont l'initiative du classement est venue des populations riveraines. Cette initiative, guidée par des motivations culturelles et historiques, était fortement soutenue par les acteurs de la religion traditionnelle, ce que l'on ne souligne pas assez, à notre avis.

Les Ehotilé, après deux siècles passés sous tutelle Sanwi, «renaissent» suite à l'éclipse de leurs maîtres de la scène politique nationale au début des années 60. Cette renaissance, qui passa, comme l'écrit Perrot (1988a), par un contact direct, immédiat avec les ancêtres, effectué sur les îles, fut organisé à la suite de révélations reçues en rêve par un Ehotilé de la diaspora, originaire de Vitré, près de Moossou, où l'usage de la langue Ehotilé s'est conservé. Il reçut¹⁰ un message impératif pour le chef du canton Ehotilé, lui intimant l'ordre de rassembler tous les Ehotilé et de les conduire à Monobaha pour y faire des sacrifices.

Un pèlerinage fut donc organisé à cette intention sous la haute supervision des *Komian* et autres sacrificateurs, interprètes privilégiés des ancêtres et des *Boson*. Selon le récit d'un des pèlerins toujours rapporté par Perrot (1988b), «une fois arrivés à Monobaha on trouva là un arbre à longues branches, pas très gros mais qui forme comme un parapluie; et tout autour de l'arbre pas une herbe ne poussait¹¹, comme si le sol venait d'être balayé, mais sans qu'on voie la trace d'un pied. C'est cet endroit qu'on choisit pour faire la cérémonie. Tout le monde dit: «Ce sont les ancêtres qui ont préparé tout cela». On égorga des poulets, pour examiner leur intérieur, puis on offrit en sacrifice des moutons. »

Ce pèlerinage a permis de sceller l'unité du peuple Ehotilé et de consolider ses liens de fraternité. Suite à cet acte majeur, les Ehotilé installent un ménage sur Monobaha, qui aura pour mission de veiller à l'intégrité des vestiges, mais aussi, de protéger les ressources naturelles des îles. Pour pérenniser la conservation de ces sites, les Chefs de lignage et de villages, aidés de leurs cadres, entament, en 1968, la démarche devant aboutir au classement de six îles en Parc National.

Le 14 janvier 1972, dans le cadre de ce processus de classement, une mission d'évaluation de la Direction des Parcs Nationaux est organisée. Cette mission reconnaît les principaux attraits d'ordre «*historique, religieux et archéologique*» des îles Ehotilé et propose leur classement en «Parc National Historique».

Ainsi, les îles Ehotilé, comme le souligne si bien Polet (1988), loin d'être de simples lieux géographiques, font partie et participent à la vie culturelle Ehotilé.

Conclusion

Dans une perspective de mise en place d'un système de cogestion du Parc National des Iles Ehotilé et de ses ressources naturelles, une première analyse des fondements sociaux et culturels à travers l'étude des pratiques traditionnelles liées aux végétaux s'impose. Chez les Ehotilé, la religion traditionnelle, à travers la fonction même du *Komian*, le culte du *Nyango* et les lieux sacrés, a un impact perceptible sur la conservation des espèces végétales. Toutefois, la survie des espèces et des espaces conservés est uniquement conférée par le culte religieux en l'honneur au *Boson* tutélaire. Ainsi, les orientations sociales, politiques et économiques actuelles de la société Ehotilé pourraient laisser craindre un abandon progressif et certain des pratiques ancestrales.

Mais, depuis plus de trois siècles, la religion traditionnelle Ehotilé a montré qu'elle était profondément enracinée. Elle tire sa puissance du bien-être qu'elle procurerait aux adeptes, mais aussi des nombreux profits, en nature et en espèces, qu'elle donne à ses prêtres. Elle pourrait être, ainsi, un maillon essentiel dans la gestion des ressources forestières autour du Parc National des Iles Ehotilé.

Cependant, pour paraphraser les propos d'un Chef Abron¹², rapportés par Niangoran-Bouah (1984), «si nous ne connaissons pas la *vérité* des Ehotilé, notre *vérité* de scientifique ou de gestionnaire des Parcs et Réserves ne saurait être alors, une *vérité*». Aussi, c'est avec prudence que ce premier pas a été fait dans ce domaine, dont une analyse profonde nécessiterait une étude pluridisciplinaire : ethnobotanique, sociologie et économie. Pour notre part, nous restons convaincus que la gestion durable du Parc National des Iles Ehotilé ne saurait se faire sans une participation effective des acteurs de la religion traditionnelle Ehotilé.

Remerciements

Merci au Centre de Recherche en Ecologie qui a mis à notre disposition les moyens matériels pour la réalisation de cette étude. Nos sincères remerciements aux Professeurs Véronique Duchesne (Anthropologue, spécialiste des religions traditionnelles du monde Akan (Centre d'études des mondes africains, CNRS), Dominique Juhé-Beaulaton (Historienne), Claude-Hélène Perrot (Historienne, spécialiste du peuple Ehotilé) pour le temps consacré à la lecture du manuscrit et surtout, pour leurs suggestions pertinentes et constructives.

¹⁰ Selon Perrot (1988a), ce songe eut lieu en 1952.

¹¹ Il s'agirait vraisemblablement d'un Okoubaka (*Okoubaka aubrevillei*), arbre sous lequel rien ou presque ne pousse.

¹² Groupe ethnique du Nord-est de la Côte d'Ivoire.

Biographie

Malan D. F. est Assistant au Département de Botanique de l'UFR des Sciences de la Nature de l'Université d'Abobo-Adjamé et Chercheur Associé au Centre de Recherche en Ecologie de ladite Université. Il est titulaire d'un Doctorat (thèse unique) en Gestion et Valorisation des Ressources Naturelles de l'Université d'Abobo-Adjamé ; thème : « Utilisations traditionnelles des plantes et perspective de cogestion des aires protégées de Côte d'Ivoire : cas du Parc National des Iles Ehotilé ». Principal champ de recherche : Ethnobotanique (étude des stratégies paysannes de gestion des ressources naturelles pour une cogestion des aires protégées). Programme en cours : phytopratiques en désuétude autour du Parc National des Iles Ehotilé et dans l'aire linguistique Anyi (Est de la Côte d'Ivoire).

Bibliographie

- Aké-Assi, E., C.Y. Adou Yao, I.J. Ipou, D.R.F. Neuba, L. Aké-Assi et D. Traoré, 2007, Représentations des plantes ornementales par les populations d'Abidjan et San-Pedro, en Côte d'Ivoire. XVIII^{ème} Congrès de l'AETFAT, 26 Février – 2 Mars 2007, Yaoundé, Cameroun, 13 p.
- Allou, K.R., 2006, Onomastique, numérologie et croyances religieuses des anciens akan. [En ligne] URL : http://histoire-afrique.org/printarticle.php?id_article=212 consulté le 16/09/2007.
- Angaman, K., 1999, Co-management in Aby lagoon, Côte d'Ivoire. International Workshop on Fisheries Co-management, 36 p.
- Duchesne, V., 1996, *Le cercle de Kaolin, Boson et initiés en terre Anyi Côte d'Ivoire*. Mémoires de l'Institut d'Ethnologie XXXII, Paris, 371 p.
- Duchesne, V., 1998, Gémellité, fécondité et souveraineté chez les anyi de Côte d'Ivoire. In *L'UOMO, numéro spécial en hommage au Professeur Vinigi L. Grottanelli*, pp. 137-155.
- Duchesne, V., 2002, Des lieux sacrés aux sites classés. Evolution du contrôle des ressources naturelles dans le Sud-Est ivoirien. In *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*. Cormier-Salem M.-C., D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais, B. Roussel (Eds), Paris, IRD, collection "Colloques et séminaires" pp. 419-438.
- Eschlimann, J.-P., 1971, Elue die chez les Agni-Bona. *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F, III, pp. 197-229.
- Garcia C., J.-P. Pascal, C.G. Kushalappa, 2006, Les forêts sacrées du Kadagu en Inde : écologie et religion. *Bois et Forêts des Tropiques* 288, 2, pp. 5-13.
- Hallé, F., 1996, La découverte des phytopratiques tropicales traditionnelles. In *L'Alimentation en forêt tropicale, interactions et perspectives de développement*. Volume I. Hladik C.M., A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, J.A. Koppert, A. Froment (Eds). MAB/UNESCO, Paris, France, pp. 1061-1080.
- Hill, R., 2005, *Seedtime and Harvest. Christian Mission and Colonial Might in Côte d'Ivoire (1895 - 1920), with particular reference to the ministry of William Wadé Harris*. Inaugural-Dissertation in der Theologischen Fakultät der Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg, Nürnberg, 407 p.
- Holmgren, M., L. Poorter, A. Siepel, C. Chatelain, L. Gautier, W.D. Hawthorne, A.T.F. Helmink, C.C.H. Jongkind, H.J. Os-Breijer, J.J. Wieringa et A. R. Van ZOEST, 2004, Ecological profiles of rare and endemic species. In *Biodiversity of West African Forest. An ecological atlas of woody plants species*. Poorter L., F. Bongers, F.N. Kouamé, W.D. Hawthorne (Eds). CABI Publishing, Wallingford, UK., pp. 101-389.
- Juhé-Baulaton D. et B. Roussel, 2002, Les sites religieux vodou : des patrimoines en permanente évolution. In *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*. Cormier-Salem M.-C., D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais, B. Roussel (Eds), Paris, IRD, collection "Colloques et séminaires" pp. 415-438.
- Kokou K. et N. Sokpon, 2006, Les forêts sacrées du couloir du Dahomey. *Bois et Forêts des Tropiques* 288, 2, pp. 15-23.

- Kokou K., K. Adjossou et K. Hamberger, 2005, Les forêts sacrées de l'aire *ouatchi* au sud-est du Togo et les contraintes actuelles des modes de gestion locale des ressources forestières, *VertigO* 6, 3.
- Malan, D.F., 2002, Utilisation de la diversité floristique des forêts villageoises de la périphérie du parc national de Taï, réserve de biosphère et patrimoine mondial (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) : cas de Gouléako II. Mémoire de DEA, Univ. Abobo-Adjamé, 99 p.
- Malan, D.F. 2008. Utilisations traditionnelles des plantes et perspective de cogestion des Aires Protégées de Côte d'Ivoire : cas du Parc National des Iles Ehotilé (Littoral est de la Côte d'Ivoire). Thèse Un. Doc. Univ. Abobo-Adjamé, 194 p.
- Malan, D.F., L. Aké Assi, F.H. Tra Bi, D. Neuba, 2007. Diversité floristique du Parc National des Iles Ehotilé (littoral est de la Côte d'Ivoire). *Bois et Forêts des Tropiques* 292, 2, pp. 49-58.
- Niangoran-Bouah, G., 1984, *L'Univers Akan des poids à peser l'or*. Tome 1: Les poids non figuratifs. NEA-MLB, Abidjan, 311 p.
- Perrot, C.-H., 1982, *Les Anyi-Ndényé et le pouvoir aux XIII^{ème} et XIX^{ème} siècles*. CEDA Abidjan, Publications de la Sorbonne, Paris, 333 p.
- Perrot, C.-H., 1988a, La Renaissance de l'histoire Eotilé dans les années soixante. *History in Africa* 15, pp. 457-466.
- Perrot, C.-H., 1988b, La religion Eotilé traditionnelle (Basse Côte d'Ivoire) face au Prophète Gbahié. *Godo Godo, Bull. de l'IHAAA*, 10, pp. 101-151.
- Perrot, C.-H., 1993, Le génie Assoho dans l'économie et l'histoire des Eotilé (sud-est de la Côte d'Ivoire). In *L'invention religieuse en Afrique Noire*. Chrétien J.-P. (Ed), Karthala Editions, France, pp. 105-120.
- Perrot, C.-H., 2002, Nyamwa ou l'accompagnement des morts par les Eotilé (Côte d'Ivoire). *Cahiers Kubaba Rites et Célébrations* 4, 2, pp. 107-116.
- Perrot, C.-H., 2008, *Les Eotilé de Côte d'Ivoire aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Pouvoir lignager et religion*. Publications de la Sorbonne, Paris, 256 p.
- Polet, J., 1983, Localisation d'une nécropole du deuxième millénaire de notre ère grâce à un indicateur végétal : *Dracaena arborea* L. *Revue d'Archéométrie* 7, pp. 1-9.
- Polet, J., 1988, Archéologie des Iles du Pays Eotilé (lagune Aby, Côte d'Ivoire), Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres, Paris Panthéon-Sorbonne, 3 vol., 624 p. + 300p. annexes.
- Roussel, B., 1994, Des dieux à l'homme. Les plantes des vodous. *Homme et plantes* 7, pp. 46-49.
- Tchouamo, I.R., 1998, La protection de la biodiversité en Afrique par des forêts sacrées. *Le Flamboyant* 46, pp. 18- 23.
- Unesco, 2000, *La solution du puzzle : l'approche écosystémique et les réserves de biosphère*. Unesco, Paris, 31 p.
- Verdeaux, F., 1989, Généalogie d'un phénomène de surexploitation : lagune Aby (Côte d'Ivoire) 1935-1982. *Cahier Sci. Hum.* 25, 1-2, pp. 191-211.
- Wangari, E.O., 1996, Sacred sites and biodiversity conservation for sustainable development in Africa. In *Les aires et sites sacrés en Afrique : leur importance dans la conservation de l'environnement*. Wangari E.O. (Ed), Unesco-Breda, Dakar, pp. 3-32.
- Zinsou, J.-V., 1976, L'expansion des missions catholiques en Côte d'Ivoire coloniale : Des origines au milieu du XX^e siècle. *Godo Godo, Bull. de l'IHAAA*, 2, pp. 47-78.